

# Dexia sera-t-elle le Lehman Brothers de l'Europe ?

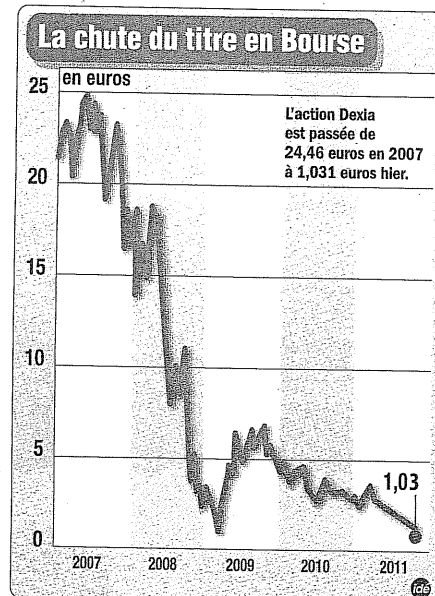
La banque risque le démantèlement. Les gouvernements français et belge promettent d'agir mais ne disent pas dans quel sens. Le financement des collectivités territoriales est menacé. Nombre d'établissements occidentaux sont en difficulté.

**A** lors que l'action Dexia poursuivait hier sa chute en Bourse, les gouvernements français et belge ont tenté de rassurer. Par la voie de François Baroin, ministre des Finances, le premier a déclaré que « les États belge et français répondront présents ». Le second a annoncé, dans l'après-midi, qu'il organiserait dans la soirée une réunion exceptionnelle. Mais, ni à Paris ni à Bruxelles, à l'heure où nous écrivions ces lignes, des pistes de solutions n'avaient été esquissées.

## LA CRISE GRECQUE

Trois ans après son sauvetage, en 2008, grâce à l'injection de capitaux publics, la banque se retrouve à nouveau en situation de quasi-faillite. Sont en cause ses activités spéculatives, et son modèle économique. Contrairement à la partie belge de Dexia, dont les dépôts des particuliers permettent de dégager des liquidités afin de les transformer en prêts, Dexia Crédit local de France (CLF) ne possède pas de dépôts. Pour pouvoir prêter, elle n'a d'autre ressource que de se tourner vers les autres banques et les marchés. La crise grecque et de la zone euro a rendu ce financement de plus en plus difficile et coûteux pour Dexia dans la mesure où les autres établissements, craignant de ne pas être remboursés, tendent à restreindre leur crédit.

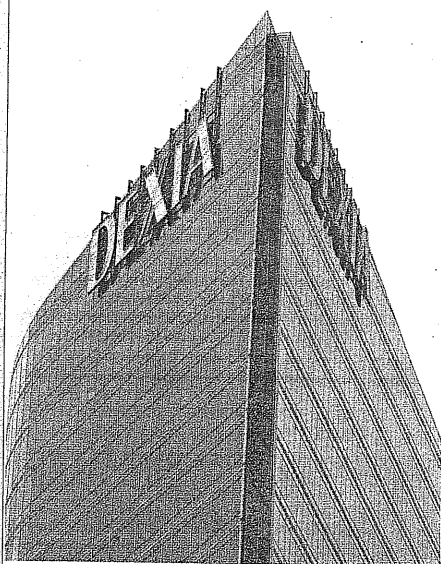
Quel sort va être réservé à la banque ? Le conseil d'administration de Dexia, réuni dans la nuit de lundi à mardi, a man-



daté l'administrateur délégué Pierre Mariani « pour préparer, en concertation avec les États et les autorités de contrôle, les mesures nécessaires pour résoudre (ces) problèmes ». Dans un communiqué, la banque laisse entendre qu'elle est favorable à une sortie hors de son périmètre d'un portefeuille de 95 milliards d'euros d'actifs à risques, c'est-à-dire à la création d'une structure de défaillance, à l'image de celle mise sur pied pour le Crédit lyonnais.

Hier, on apprenait, par le biais de l'Agence France Presse, que la Caisse des dépôts (CDC)

et la Banque postale travaillent à la reprise d'une partie des activités de financement et du portefeuille de crédits aux collectivités de Dexia. La CDC, selon une source interne à la Caisse, souhaiterait « la pérennisation dans les meilleures conditions d'un financement des collectiv-



Le siège de Dexia à Paris? où les salariés s'inquiètent pour leur avenir.

tés locales ». Le directeur général de la Caisse, Augustin de Romanet, s'attacherait à formaliser un projet « dans les meilleurs délais, sans doute dans les prochains jours ». « En tant qu'actionnaire de La Poste, la Caisse des dépôts est aussi convaincue que la Banque

postale a un rôle important à jouer dans ce domaine », a également fait valoir l'entourage de la CDC.

Si la CDC estime que le projet fait sens, « l'importance des enjeux impose que l'environnement juridique et financier de cette opération soit

**RECAPITALISER**  
**5,7 %**  
C'est la part du capital de Dexia contrôlée par chacun des États belge et français.

sécurisé pour ne faire courir aucun risque aux épargnants français et aux nombreuses autres missions de la Caisse des dépôts », souligne-t-on de même source. Est-ce à dire que la CDC attend de l'État qu'il apporte sa garantie sur le portefeuille de crédits aux collectivités françaises de Dexia, qui, selon la CDC, atteindrait 80 milliards d'euros ?

## LA MÉFIANCE DES BANQUES

Dexia ne constitue pas une exception en Europe. Des banques, des caisses d'épargne ont dû être renflouées par le public. En Bourse, ce sont l'ensemble des valeurs bancaires, en Europe et aux États-Unis, qui dévissent depuis des semaines. Dans des conditions différentes de la faillite de Lehman Brothers, le démantèlement de Dexia risque de renforcer la méfiance des banques entre elles et de paralyser le crédit entre banques. Comme en 2008.

PIERRE IVORRA

## Des communes dans l'attente

L'avenir en suspens de la banque inquiète des collectivités déjà en guerre contre elle.

**L'**annonce de la probable vente à la découpe du groupe franco-belge prend de court les collectivités engagées dans une renégociation des emprunts dits « structurés » contractés auprès de Dexia. Elles seraient 5000 selon un chiffre avancé il y a peu par le journal *Libération*, à tenter la négociation ou la plainte en justice, telles Rosny-sur-Seine ou Angoulême. Au conseil général de Seine-Saint-Denis, en pointe dans la bataille, on juge pour l'heure encore « imprécis » les engagements de l'État d'être aux côtés de la banque « comme en 2008 », dicit Baroin. « Il faut une solution de court terme, une structure de défaillance, mais surtout légiférer, et créer un pôle bancaire public pour les collectivités », note Christophe Favertjon,

maire (PCF) d'Unieux dans la Loire. Ce qui est sûr, c'est que la cote d'amour de la banque s'est effondrée. « Au dernier congrès des HLM, les élus passaient devant le stand Dexia sans s'arrêter », confie un responsable.

### « Au congrès des HLM, les élus passaient devant Dexia sans s'arrêter »

Beaucoup des communes qui ont emprunté auprès de l'ex-Crédit local de France sont de petite taille, « ce qui fait tomber l'argumentaire de Dexia prétextant qu'elles savaient à quoi elles s'engageaient ». Là, point d'énarques ou d'inspecteurs des finances pour jauger de formules complexes.

L'un des produits de Dexia, le Toxif Dual USD-JPY Flexi, est en réalité un taux indexé, sans plafond, sur la parité entre le dollar et le yen. Les communes ont plutôt vu, parfois sans autre solution, la bouffée d'oxygène de taux bas les premières années pour financer des équipements.

Le cas de Dexia dépasse les seules collectivités; des hôpitaux également, comme ceux de Decazeville, Saint-Dizier ou Dijon, sont sous le coup eux aussi d'emprunts structurés, c'est-à-dire calculés selon au moins deux paramètres inconnus. « Et là, prêté un élu local, ce n'est pas la même dimension, si ces établissements sont contraints d'arbitrer entre payer la dette, ou payer l'IRM. »

LIONEL VENTURINI

## RECAPITALISER POUR CONTINUER...

Le ministre des Finances belge, Didier Reynders, évoque l'idée d'une recapitalisation de Dexia. Mais cela signifie-t-il que la banque continuera à tondre les collectivités territoriales et à spéculer ? Il faut plutôt couper le lien de la banque, et donc des crédits aux collectivités, avec les marchés financiers. C'est en cela d'ailleurs que la décision de l'Association des maires de France de créer une agence de financement des investissements locaux qui se financerait sur les marchés n'apparaît pas comme une solution viable. On peut envisager plutôt des accords de refinancement des prêts de Dexia aux collectivités avec la CDC et la Banque postale, sans participation.